

Eglise et abbayes romanes en Vendée (Michel Dillange, 1986)

L'existence de l'ancienne église Saint-Michel du Poiré est attestée dès le XI^e siècle, c'est-à-dire dès avant l'an 1100. Elle date donc de la période de "l'Art Roman Primitif" sur les spécificités duquel Michel Dillange s'est penché en 1983, dans son ouvrage Eglise et abbayes romanes en Vendée, en particulier aux pages 25 à 30, retranscrites ci-dessous :

LE ROMAN PRIMITIF

Cette première période commence à la fin des invasions normandes, dans la première moitié du X^e siècle. Elle se développe, principalement, durant le gouvernement de Guillaume le Grand qui repeupla le Bas-Poitou et, de ce fait, fut à l'origine plus ou moins directement de la fondation d'un grand nombre d'églises. A la mort du Duc d'Aquitaine, en 1036, une succession difficile amena une trentaine d'années de guerres. La construction s'en trouva ralentie. Mais un changement de style apparaît seulement entre 1070 et 1080, pendant le règne de Guy-Geoffroy-Guillaume, le restaurateur de la paix.

Les édifices qui correspondent à cette époque sont relativement rares, car ils furent remplacés ou modifiés durant la période suivante, en raison du développement économique du Poitou. En Vendée, il existe une vingtaine de monuments, souvent en partie remaniés, qui forment un ensemble assez homogène. L'impression essentielle qui s'en dégage est une volonté de rigueur ainsi qu'une recherche d'un effet monumental. C'est l'architecture d'une époque difficile durant laquelle se définit une nouvelle forme de société : la Féodalité. L'Eglise était à la base des changements qui s'opéraient. Elle avait sauvegardé les valeurs fondamentales du monde romain. Elle devait favoriser la naissance d'une nouvelle structure sociale dont elle allait être à la fois l'ordonnatrice et la garantie. L'Occident connaît alors une véritable renaissance qui se traduit sur le plan architectural par un art original dont la sobriété renforce le caractère spirituel. L'influence des siècles précédents y est sensible, mais en même temps, l'inspiration est plus libre. Il faut ajouter que les changements intervenus dans la liturgie imposaient la création de nouveaux plans mieux adaptés.

Ce qui frappe immédiatement dans l'étude de ces monuments, ce sont la précision dans l'implantation et la qualité dans l'exécution. L'identité des mesures des différentes travées et la régularité des proportions sont absolument remarquables d'autant plus qu'elles disparaissent à l'époque suivante. La construction a fait l'objet de plans formels et a été exécutée avec une justesse étonnante. C'est un hommage à rendre aux ouvriers du XI^e siècle que de leur reconnaître une formation professionnelle hautement qualifiée que leurs successeurs seront loin d'avoir.

En deuxième lieu, les relevés ont montré que *le pied* de l'œuvre était en général voisin de 36 cm. La première idée qui vient à l'esprit est qu'il s'agit de la survivance d'une mesure antique. En fait, il n'en est rien ; cette distance correspond à celle d'une brasse italienne. Cela est particulièrement intéressant, car la thèse des origines italiennes de l'architecture est maintenant bien établie, en particulier, en ce qui concerne le "*Premier Art Roman Méridional*"¹. Dès lors, il est possible de penser que des maîtres d'œuvre originaires d'Italie du Nord aient pu intervenir dans l'ouest de la France. Cette hypothèse est d'autant plus séduisante que les structures des édifices présentent des analogies avec les monuments contemporains très caractéristiques, élevés en Catalogne, dans la vallée du Rhône et en Italie du Nord.

Les éléments architecturaux

Les maçonneries sont relativement minces ; elles présentent une épaisseur de 75 à 80 cm². Elles sont formées d'un blocage de mortier et de déchets de taille. L'aspect des murs est variable et dépend généralement de la nature du sous-sol. Le petit appareil domine. Il est réalisé, dans les terrains de

¹ Nombreux sont les auteurs qui font état de cette hypothèse. Citons simplement Louis GRODECKI, "Architecture et Décor Monumental" dans *Le Siècle de l'An Mil*, Paris. Gallimard, 1973, p. 53.

² Cette épaisseur se trouve le plus souvent dans la nef des églises. Elle est l'indication d'une couverture en charpente. N'ayant pas à subir de poussées latérales, les murs n'ont à supporter que leur propre poids.

calcaire tendre, de moellons taillés dont la section rectangulaire est de l'ordre de 10 à 20 cm³. Ailleurs, leur forme est irrégulière et la pierre juste épannelée (*dégrossie*)⁴. Les joints épais sont constitués d'un excellent mortier de chaux dont le stérile a été tamisé.

Certains édifices plus soignés sont construits en appareil moyen dont la hauteur varie de 25 à 35 cm⁵. Il s'agit d'un placage de dalles calcaires dont l'épaisseur dépasse rarement 10 cm⁶. La surface et les bords de chaque pierre sont parfaitement dressés. Les joints sont minces et les assises régulières. Ce parement se retrouve dans les contreforts, les angles et l'encadrement des ouvertures des édifices en petit appareil. Il faut signaler également l'emploi de mortier coloré par de la brique pilée en particulier dans la nef de l'église de Saint-Etienne-de-Brillouet. Enfin, à Talmond, et à Dissais, existent des traces d'appareil en arêtes de poisson⁷. Tous ces procédés dérivent de techniques d'origine romaine qui étaient déjà employées durant les siècles précédents ; mais il faut souligner qu'au XI^e siècle les ouvriers ont fait preuve d'une remarquable maîtrise.

Les contreforts sont de section rectangulaire. Ils montent de fond jusqu'à la corniche qui couronne le mur et en provoquent souvent le décrochement. Leur saillie est généralement d'un pied pour une largeur de deux. Ils méritent plutôt le nom de raidisseurs, car leur rôle essentiel est d'assurer la stabilité du mur, en particulier pendant la construction. Cette surépaisseur partielle de la maçonnerie a la même fonction que les chaînages de pierre dure de l'architecture classique. Il convient de rapprocher ces contreforts des lésènes⁸ du Premier Art Roman Méridional. Ils animent la surface des édifices en déterminant des travées régulières qui correspondaient avec les fermes de la charpente. Pour de grandes hauteurs, ils sont réunis en partie haute par des arcs⁹. Dans les angles, les dispositions sont variées, mais toujours logiques.

Intérieurement, les murs sont unis ou garnis de pilastres de section rectangulaire¹⁰. Lorsqu'il existe des colonnes engagées, elles sont toujours sur dosserets. Il en est ainsi à Maillezais et à la Chaize-le-Vicomte. Les piles sont soit de section carrée, soit cruciformes¹¹. Les arcs sont en plein cintre et toujours extradossés. Ils sont formés de claveaux étroits en forme de coins, d'où leur nom de claveaux cunéiformes. Ces arcs sont généralement fourrés, c'est-à-dire que le blocage est apparent entre les deux parements. Les sommiers sont posés sur des tailloirs biseautés qui étaient destinés à servir d'appui au cintre de bois utilisé pour la construction de l'arc. Cela explique que ces tailloirs ne se retournent pas dans le plan du mur, ce qui sera le cas aux siècles suivants¹². Les baies, toujours en plein cintre, ne comportent pas de feuillure¹³. Dans les grands édifices, elles sont larges et souvent à double rouleau. Les arcs extradossés sont quelquefois soulignés, à l'extérieur, d'un rang de pierres de chant. Ils ne présentent aucun décor. Les portails sont également nus. Certaines portes latérales sont sommées d'un linteau pourvu d'un arc de décharge¹⁴. Dans la plupart des monuments, les fenêtres sont très typiques. Hautes et étroites, elles sont ébrasées uniquement vers l'intérieur¹⁵. Elles sont surmontées d'un arc

³ Citons par exemple la nef de Pouillé et la partie basse de celle de Sallertaine.

⁴ Moellons *smillés* (*dégrossis au marteau ou à la pointe*) à Pétosse et plaques de schiste à Vouvant.

⁵ Les murs de la salle supérieure du clocher de Talmond font exception. Des lits de pierres moyennes alternent avec des éléments plus longs et moins hauts qui font "*queue*" dans la maçonnerie.

⁶ Cela est particulièrement visible à Saint-Nicolas-de-Brem et à Maillezais.

⁷ *Nom donné à un appareillage de pierre où les pierres sont placées en biais, d'abord dans un sens puis à la rangée supérieure dans l'autre ce qui donne un aspect ressemblant à une arête. Le nom technique est opus spicatum (du latin spica, "épi de blé", auquel il ressemble aussi).*

⁸ *Bande verticale de faible relief pratiquée dans l'épaisseur d'un mur extérieur, formant par son ombre projetée une décoration d'allure variable.*

⁹ A Talmond, ces arcatures constituent des compositions concentriques de plus bel effet.

¹⁰ A Saint-Etienne-de-Brillouet, ils sont identiques aux contreforts extérieurs auxquels ils correspondent exactement.

¹¹ Il en subsiste un exemple complet à Saint-Michel-en-l'Herm.

¹² Un bon exemple se trouve à Vouvant ainsi qu'un autre à Talmond.

¹³ Dès lors, le problème se pose de savoir s'il existait ou non une clôture. Celle-ci paraît nécessaire pour les grandes fenêtres ; par contre, elle a dû être absente dans le cas des baies étroites des édifices ruraux.

¹⁴ Deux beaux exemples existent à Pétosse. Dans l'un d'eux, se trouve une disposition curieuse. Certaines pierres ont été taillées en équerre pour former à la fois les derniers claveaux et le côté d'un contrefort voisin.

¹⁵ Certaines fenêtres sont légèrement ébrasées extérieurement, mais il s'agit toujours de modifications très

formé d'une série de petits claveaux cunéiformes ou d'un linteau échancré, gravé au trait de faux claveaux. Ces deux types se rencontrent à la même époque et, quelquefois, dans la même ouverture, comme à Saint-Etienne-de-Billouet. Il faut préciser que ces linteaux présentent deux variantes. Dans un cas, le linteau est droit, dans l'autre, il est lui-même taillé en demi-cercle et décoré, à l'extrados, d'une double ligne. L'église de Saint-Nicolas-de-Brem possède onze fenêtres de ce genre et leur emplacement laisse supposer que la seconde disposition est postérieure à la première. Enfin, à Saint-Martin-de-Brem, il existe une petite porte qui est ornée d'un linteau en bâtière¹⁶ gravé sur les trois claveaux d'un arc plat.

Les églises étaient charpentées. Mais comme à la Chaize-le-Vicomte, elles comportaient quelquefois des arcs diaphragmes¹⁷. Les couvrements de pierre sont limités. Ce sont le berceau et la voûte d'arêtes. Le premier était utilisé dans les chœurs, terminés par des culs de four, et, sous forme hélicoïdale, dans les escaliers¹⁸. La seconde couvrait les bas-côtés¹⁹ ou, comme à Talmond, la salle basse d'un clocher. Ces voûtes étaient réalisées en petit appareil de blocage. Dans l'enduit qui les recouvre, il est possible de voir les traces du coffrage qui a servi à leur montage.

La composition

Les plans sont également très caractéristiques. Les églises les plus importantes comportent trois nefs sans transept, séparées par des arcades à arêtes vives qui retombent sur des supports carrés ou cruciformes. Saint-Michel-en-l'Herm, avec ses lourdes piles couronnées d'un bandeau biseauté où de légers traits gravés viennent souligner le relief, était un monument qui a apporté dans la région les influences de la capitale du Poitou. Les liens qui existaient avec Saint-Hilaire de Poitiers, au temps de l'évêque Ebles, n'étaient pas oubliés et le pilier de la "*basse église*" de l'abbaye vendéenne est identique aux supports du clocher-porche de la basilique poitevine²⁰. Les grandes voûtes d'arêtes de Saint-Michel-en-l'Herm sont certainement les premières à avoir été construites en Bas-Poitou si l'on excepte celles plus étroites des bas-côtés de la première abbatale de Maillezais. Sur ce dernier édifice, les renseignements font défaut quant à l'aspect de l'église primitive, mais il est aujourd'hui assuré que celle-ci comportait de nombreux points communs avec l'église de Vouvant qui en est vraisemblablement une copie. Un plan similaire aurait existé à Saint-Pierre-le-Vieux. Cette ancienne abbatale, malheureusement détruite au XIX^e siècle, aurait comporté trois nefs couvertes en berceau. Des piles carrées soutenaient la voûte centrale tandis que des demi-piles engagées dans les murs recevaient la retombée des voûtes latérales²¹.

Saint-Nicolas-de-Brem est un édifice beaucoup plus récent. Il a surtout le mérite d'être la plus complète des églises de cette époque et de montrer un échantillonnage presque intégral des techniques du XI^e siècle. Mais sa réalisation est plus archaïque que véritablement ancienne. Monument de transition, telle est l'église de la Chaize-le-Vicomte. Cette construction normande, égarée en pays poitevin, est un exemple des influences extérieures qui allaient transformer l'architecture de ces régions. C'est un monument énigmatique en raison, en particulier, des passages coudés qui réunissent latéralement le chœur et les bras d'un transept inhabituel.

A côté de ces grandes réalisations, il existe un certain nombre de petits édifices à nef unique. La plupart du temps, les sanctuaires primitifs ont disparu pour faire place, au siècle suivant, à des

postérieures. D'autre part, dans le clocher de Talmond, les ouvertures sont ébrasées uniquement vers l'extérieur. De ce fait, le linteau monolithe se trouve à l'intérieur.

¹⁶ Linteau dont la partie supérieure n'est pas horizontal, mais à deux pentes.

¹⁷ Arc portant un muret de refend dont les deux faces sont visibles et pouvant soutenir une voûte aussi bien qu'un plafond ou une charpente ou encore séparer deux parties d'un édifice.

¹⁸ En particulier à Maillezais et à Talmond, où ces escaliers présentent, d'une manière identique, une largeur de passage exceptionnelle de 4 pieds ½.

¹⁹ A Saint-Michel-en-l'Herm, l'ensemble de l'église était couvert des mêmes voûtes d'arêtes dont l'appareillage est visible aujourd'hui.

²⁰ Les piles de Saint-Hilaire ne comportaient pas, à l'origine de colonnes engagées, ainsi que le montre l'étude des maçonneries.

²¹ D'après Benjamin FILLON, dans *Congrès Archéologique de France* à Fontenay, Paris. Derache, 1865, p. 116. Mais ce témoignage est sujet à caution, car les voûtes ont pu être élevées postérieurement à la construction primitive.

constructions plus ornées. Par contre, nombreuses sont les nefs anciennes qui subsistent encore. Ce sont les fenêtres étroites, de type caractéristique, qui attirent l'attention sur l'ancienneté de ces murs dont l'aspect pauvre et discret est souvent masqué par un enduit quelquefois très récent²². Le dégagement des maçonneries a rendu sa noblesse à la nef de Jard. La structure de celle de Pouillé a également été mise en valeur. D'autre part, des arcades ont été aménagées dans les murs latéraux de Beauvoir²³ et d'Olonne, lors de la construction de bas-côtés tardifs. Mais c'est encore Cezais qui est l'exemple le plus parfait de ces églises rurales, car c'est la seule qui ait conservé son chœur d'origine. Celui-ci se distingue des réalisations du siècle suivant. D'une part, cinq fenêtres, au lieu de trois, éclairent l'abside. Ensuite, la largeur de cette dernière est la même que celle de la travée droite du chœur. Enfin, l'aspect du chevet évoque l'architecture de la Vallée du Rhône ; les rapports qui existaient avec l'abbaye de Saint-Ruf n'y étaient peut-être pas étrangers. Il faut constater ces différences sans pour cela vouloir les généraliser. En définitive, on doit bien avouer que la disposition des sanctuaires du XI^e siècle, en ce qui concerne le Bas-Poitou, reste encore à définir.

Les clochers-porches paraissent avoir eu un rôle important. L'avant-corps de Maillezais présente une parenté évidente avec celui de Jumièges. Ce devait être un monument magnifique, tel que l'ambition de Théodelin pouvait le concevoir. Mais il s'agit là d'une construction exceptionnelle. De son côté, le clocher de Saint-Pierre de Talmond se distingue par son jeu d'arcatures qui indique une volonté décorative tout à fait unique. C'est manifestement l'interprétation, de taille réduite, d'un édifice plus somptueux. Le clocher de Mareuil, par contre, est beaucoup plus courant. Seule la partie basse est conservée, mais son aspect ne laisse aucun doute quant à son ancienneté. Enfin, à Vouvant, le plan des trois travées occidentales laisse supposer l'existence d'une construction à étage.

Pour ce qui est des simples clochers, il faut signaler celui de Saint-Etienne de Brillouet qui se situe au-dessus de la travée droite du chœur. Ses faces latérales présentent la superposition de fenêtres étroites et de larges arcatures aveugles. Il semble bien que la décoration extérieure des édifices religieux ait été concentrée plus volontiers dans les clochers, en raison peut-être de leur rôle de signal. A Cezais une tour a été accolée après coup au côté nord du chœur. La salle basse est voûtée d'un berceau parallèle à l'axe de l'édifice. Dans les églises les plus pauvres, il apparaît que les cloches étaient fixées dans les arcades de clochers-murs élevés au-dessus de l'entrée du chœur, de préférence au pignon ouest. Mais la disparition des chœurs anciens justifie celle des arcades qui surmontaient l'arc triomphal et Saint-Nicolas de Tiffauges est pratiquement le seul exemple actuel.

Les élévations sont toujours d'une extrême simplicité, même si l'équilibre des proportions apporte une certaine noblesse aux volumes. La façade occidentale de Saint-Etienne de Brillouet est divisée en trois parties par des contreforts et, par sa seule présence, un portail plat, sans décor, affirme l'axe de l'édifice. Il en était de même à Saint-Nicolas-de-Brem avant la construction du portail. Intérieurement, on retrouve la même rigueur. Mais il faut imaginer, dans les sanctuaires ruraux, une lumière rare qui, tombant des fenêtres haut placées, éclairait parcimonieusement un mobilier rustique et un décor de fresques de couleurs vives. Dans les grands monuments que les donations avaient enrichis, la flamme des cierges faisait scintiller les ors des crucifix et des châsses tandis que les hauts murs polychromes disparaissaient dans la pénombre de la charpente.

Ainsi cette époque a laissé des témoins d'anciens procédés de constructions qui ont été actualisés avec bonheur. Il ne manquait à ces œuvres monumentales et un peu sèches que la poésie d'un décor plus humain. Il appartiendra au XII^e siècle de réaliser cette ambition. Ainsi la fantaisie de l'inspiration et la liberté de la construction feront s'épanouir cet Art Roman qui fit de chaque église un chef-d'œuvre original.

Michel Dillange, *Eglise et abbayes romanes en Vendée*, 1983,
extraits des pages 25 à 30.

²² C'est le cas, en particulier, dans les nefs des églises de la Caillière, de la Couture, de Dissais, de la Chapelle-Achard, de Fontaines, de Mesnard-la-Barotière, de Pétosse, de Saint-Ouen-des-Gâts, de Saint-Benoît-sur-Mer, de Saint-Prouant, de Saint-Vincent-sur-Jard, de Sallertaine, et, peut-être de Saint-Denis-du-Payré.

²³ A Beauvoir, il reste, dans la partie occidentale, du côté nord, les traces d'une fenêtre ainsi que des vestiges de peintures murales.